

Note de présentation brève et synthétique – budget 2026 de la Commune de NAY

Le contexte d'élaboration du budget 2026

1

Au plan international, l'année 2026 démarre sous le signe de l'incertitude avec notamment le développement du conflit au Moyen-Orient et son impact sur l'inflation.

Au niveau européen, la croissance devrait connaître une accélération notamment en raison de l'investissement de certains Etats en matière de défense comme cela est notamment prévu en Allemagne.

Au plan national, l'inflation (avant l'accélération du conflit au Moyen-Orient) était prévue entre 1.3 et 1.5 %. Cette prévision risque toutefois d'être dépassée assez rapidement.

La loi de finances a, cette année également, été votée tardivement. La version finale est moins dure que prévue pour les Communes même si elles sont mises à contribution.

Il est à noter notamment que les communes n'ont pas à contribuer au DILICO pour 2026. En revanche, celles qui ont contribué en 2025 auront la restitution d'une partie de la somme versée.

Le budget 2026 a été bâti sous le signe de l'incertitude et de la prudence pour prendre en compte ces éléments ainsi que certaines mesures déjà connues telles que les hausses de taux de cotisations.

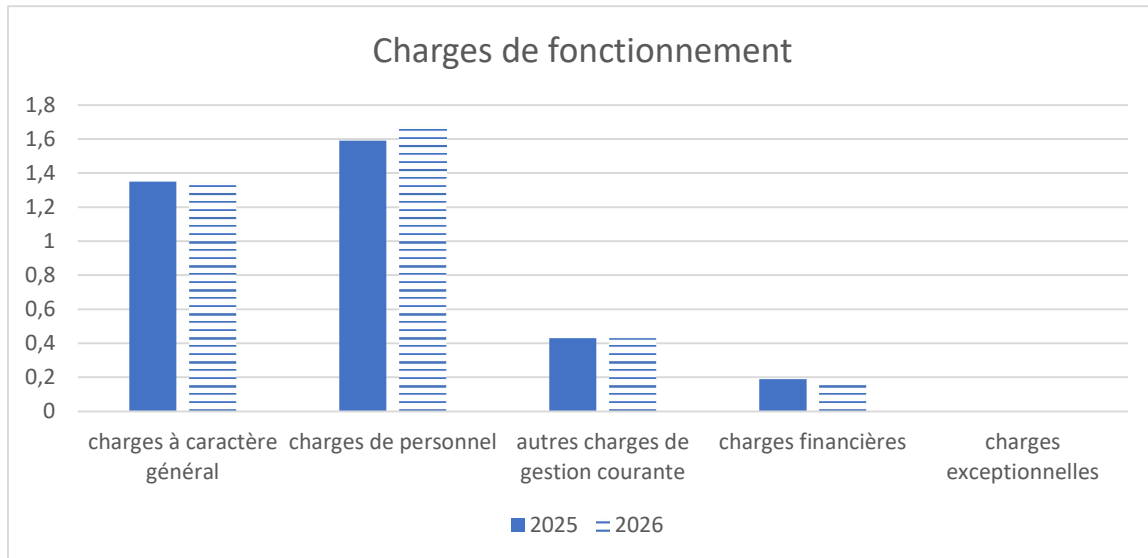
La structure du budget 2026

Globalement, le volume du budget de la Commune a progressé de 6,90 %.

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace la vie courante des services de la collectivité. Elle a évolué de 10,65 % par rapport au budget de l'année précédente. Ce sont essentiellement les charges à caractère général et les charges de personnel qui sont en progression en raison de l'inflation d'une part et de la revalorisation du point d'indice d'autre part.



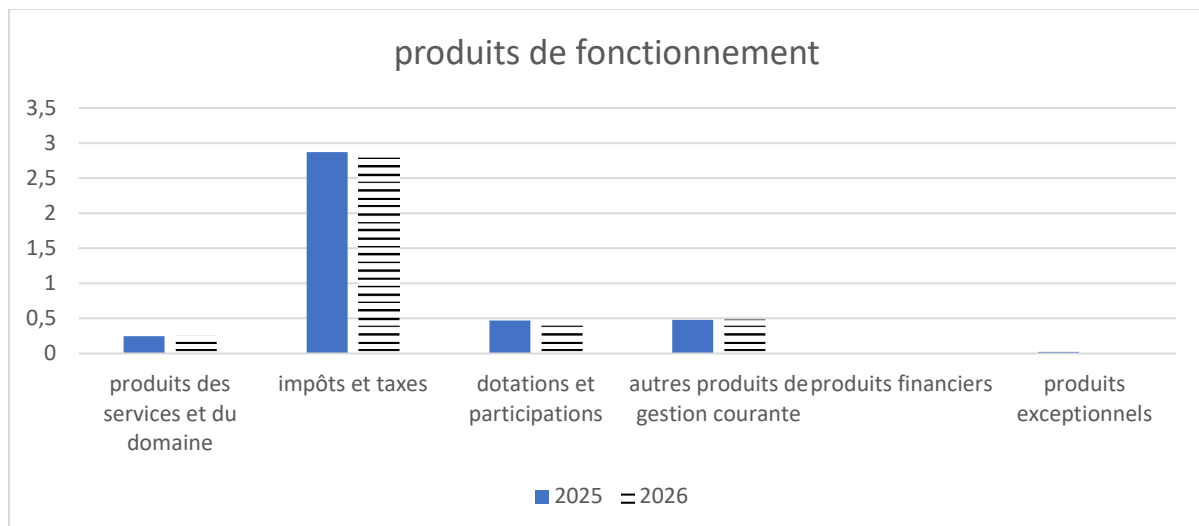


2

Les charges à caractère général (fournitures électricité, gaz, alimentation...) sont stables, notamment en raison de la baisse des dépenses d'énergie grâce aux travaux de rénovation thermique réalisés dans certains bâtiments les années précédentes (notamment sur les écoles), ce qui permet de compenser l'inflation sur d'autres postes de dépenses.

Les charges financières sont en baisse car la collectivité n'a pas contracté de nouvel emprunt.

Au niveau des dépenses de personnel, il convient de noter qu'il y a en 2026 un poste supplémentaire d'ATSEM à prendre en compte suite à l'ouverture d'une nouvelle classe maternelle en septembre 2025. Il convient également de prendre en compte la revalorisation du régime indemnitaire des agents municipaux votée en décembre 2025, ainsi que la revalorisation des indemnités des élus suite à la nouvelle loi sur le statut des élus locaux.



Donner les explications que vous souhaitez sur les produits de fonctionnement. Par exemple :

La légère baisse des impôts et taxes s'explique cette année par la revalorisation à la baisse des bases d'imposition, et par le choix de la municipalité de ne pas faire évoluer les taux de fiscalité.

Les taux s'établissent donc à :



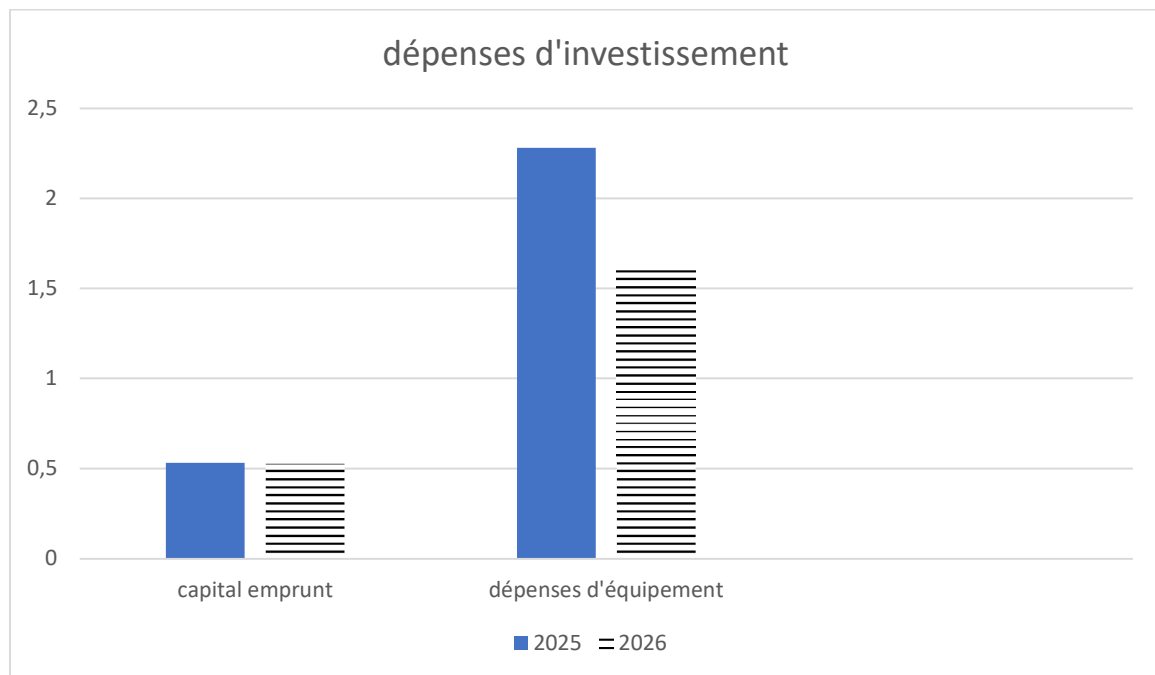
TAXE	2025	2026
Foncier bâti	34,48 %	34,48 %
Foncier non bâti	43,40 %	43,40 %
Habitation résidences secondaires	13,88 %	13,88 %

Les dotations sont en légère baisse cette année en raison notamment d'une baisse de la DGF d'environ 30 000 €.

La section d'investissement

3

Plusieurs projets de la collectivité sont gérés sous forme d'opérations d'investissement. Ces opérations d'investissement représentent l'essentiel des dépenses réelles d'investissement de la Commune (1,6 millions d'euros), à côté du remboursement du capital de la dette (520 000 €)



La répartition des dépenses d'investissement par opération est la suivante :

Opération 273 Maison Carrée : 5 300 €

Opération 321 Voirie : 245 000 €, principalement pour les travaux de requalification de la place St Roch

Opération 325 Eclairage public : 300 000 € pour la modernisation et mise aux normes de l'éclairage des terrains d'honneur du stade

Opération 348 Acquisitions diverses : 20 300 €

Opération 354 Bâtiments divers : 173 300 €, principalement pour la réfection du plancher du gymnase (100 000 €) et la mise aux normes de la centrale incendie des halles et de la mairie



Opération 356 Bâtiments scolaires : 17 000 €

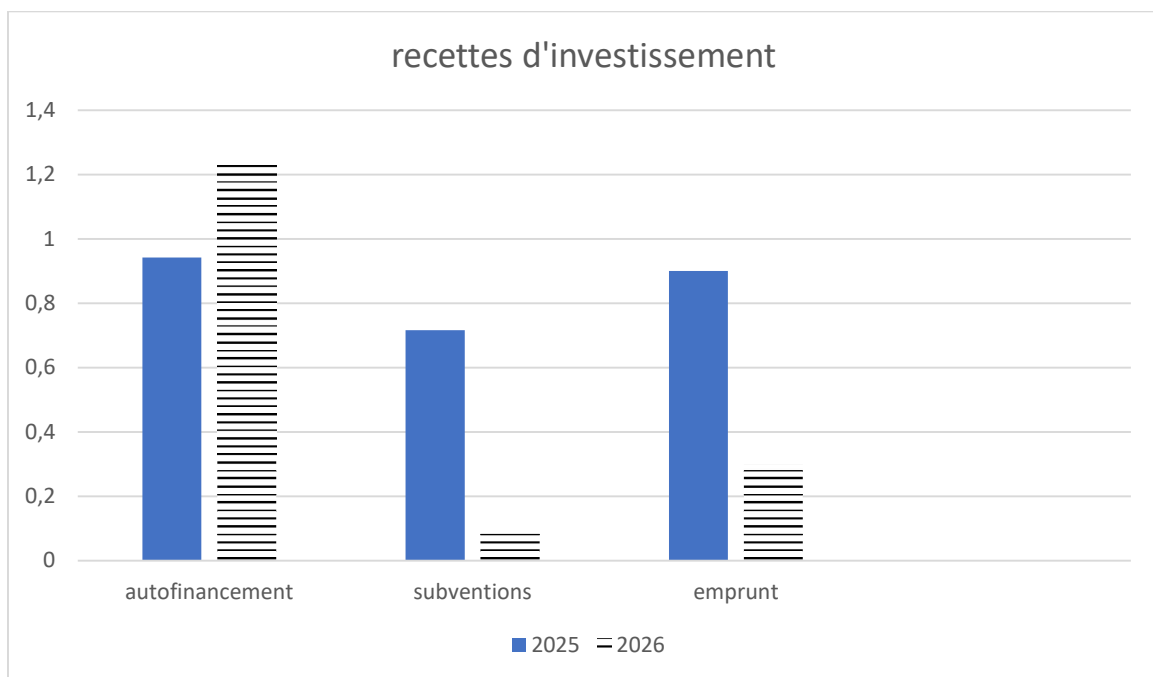
Opération 358 Acquisition matériels Service Technique : 30 100 €

Opération 363 Matériel informatique et logiciels : 27 800 €

Opération 400 Réhabilitation propriété Cantet : 550 000 €

Opération 403 Réhabilitation propriété Dupont : 238 000 €

Les recettes d'investissement sont présentées dans le graphique ci-après. Il est à noter qu'il y a un décalage entre la réalisation d'un projet et l'encaissement des subventions. En effet, elles sont perçues en grande majorité une fois les factures acquittées.



Concernant la baisse des subventions, il convient de noter que 2025 a été marquée par la fin du programme de revitalisation du centre-bourg lancé en 2016 et qu'un solde de subvention important était versé à la Commune à cette occasion, tout comme les soldes des subventions pour les travaux de rénovation énergétiques réalisés dans les écoles au cours du mandat 2020-2026.

En 2026, est notamment attendue une subvention de 60 000 € environ (DETR) pour le financement des travaux de rénovation de l'éclairage du stade.

L'endettement

Au 1^{er} janvier 2026, la dette de la collectivité s'élève à 5 457 957 €.

L'encours de la dette est en baisse depuis 3 années, et en baisse de manière globale depuis 5 ans. Il est ainsi passé de 6 334 000 € en 2021 au niveau actuel.

Pour 2026, il est envisagé de souscrire un nouvel emprunt d'équilibre de 311 000 € environ, uniquement si tous les projets d'investissements sont réalisés.

